



Conditions Générales de Vente

Version du 9 janvier 2024

Les présentes conditions générales sont applicables lorsque aucun contrat spécifique n'a été conclu pour une prestation. Les contrats sont généralement conclus pour les séances de plus de 3 h.

Article 1 - La réservation, la séance et la remise des photos

1.1 Le Client déclare être majeur (plus de dix-huit ans), et poser librement et volontairement pour chacune des photographies prises par la Photographe. Si le Client est mineur, il doit être accompagné par un représentant légal.

1.2 Le Client réalise la demande d'une séance via le site de Photographe ou par téléphone. Ensuite, la Photographe prend contact avec le Client pour discuter des détails et fixer la date de la séance. La séance n'est réservée qu'une fois l'acompte (environ 25% du prix du forfait choisi) payé par cash, TWINT, ou par un virement bancaire (les coordonnées se retrouvent en bas de ce document).

1.3 En cas de retard du Client de plus de 20 minutes, la durée de la séance peut être réduite par la Photographe.

1.4 Nombre de photos fournies: selon le forfait choisi.

1.5 Le paiement complet correspondant au forfait choisi à payer le jour de la séance photo.

1.6 Dans un délai de 14 jours après la séance photo le client recevra une galerie avec toutes les meilleures images en qualité réduite pour faire une sélection. Le Client a ensuite 14 jours pour choisir les photos (quantité selon le forfait choisi). Si ce délai est dépassé, la Photographe choisit les photos à retoucher pour le Client et lui livre ces fichiers. Les photos sont retouchées dans un délai de 2-3 semaines après que le client ait choisi ses photos.

1.7 Les déplacements jusqu'à 30 km autour de Vufflens-le-Château (VD) sont inclus dans les forfaits. Les kilomètres supplémentaires sont indemnisés à hauteur de CHF 1.- par kilomètre.

Article 2 - Du traitement et du stockage numérique

2.1 Le Client reconnaît connaître le style de la Photographe. Aucun remboursement ne pourra être effectué en se basant sur le fait que le style des photos ne convient pas au Client.

2.2 Selon la décision artistique de la photographe, certaines photos sont proposées en noir et blanc ou avec d'autres effets.

2.3 Étant donné la nature intrinsèquement imprévisible de la photographie, la Photographe ne peut garantir la livraison d'une image précise attendue par le Client.

2.4 Les photos livrées sont incluses: retouches légères de la peau si nécessaire, harmonisation des couleurs, recadrage. Sur demande du Client, des retouches plus étendues peuvent être réalisées pour un prix de CHF 5.- à 30.- par photo.

2.5 Toutes les photographies seront prises au format numérique. Les photos numériques seront mises à disposition dans une galerie privée en ligne. Les photos seront livrées sous forme de fichiers JPEG haute résolution dans une galerie en ligne. Aucun fichier RAW ne sera fourni. Les demandes de photographies supplémentaires ou de modifications d'images doivent être formulées dans les 14 jours suivant la livraison de la galerie en ligne. Veuillez noter que les fichiers RAW peuvent être détruits à tout moment après 14 jours suivant la livraison de la galerie en ligne. Le Client peut télécharger les images depuis la galerie en ligne à des fins personnelles uniquement. Les photos sont disponibles pour le téléchargement pendant au moins 3 mois.

2.6 Il appartient au Client et à la Photographe de veiller à la sécurité du stockage des images, afin d'éviter toute forme de piratage informatique. En cas de perte des photographies du fait du Client, aucune indemnisation ne pourra être réclamée et aucune poursuite ne pourra être engagée auprès de la Photographe. En cas de perte des photographies du fait de la Photographe (Avant la remise des images au Client), la Photographe s'engage à rembourser la prestation au Client (sauf cas de forces majeures, vols, incendie, dégâts des eaux, orage électrique, etc. ayant dégradé le matériel de la Photographe).

Article 3 - De l'utilisation des photographies

3.1 Le client a le droit d'utiliser les photos comme il le souhaite dans un but privé (une utilisation commerciale n'est pas possible, sauf accord contraire, par exemple dans le cas de photos CV, d'un modèle professionnel ou d'une entreprise). En cas d'utilisation de photographies sur les réseaux sociaux, la Photographe doit être mentionnée dans la description (conformément à la loi sur le droit d'auteur), et la modification d'image (utilisation de filtres ou amélioration des photos) ne sera pas autorisée dans ce cas pour protéger le style d'auteur.

3.2 Sauf accord contraire entre la Photographe et le Client par écrit, la Photographe a le droit d'utiliser et de publier anonymement les photos dans le but de promouvoir son travail (publicité, site web, réseaux sociaux, concours, etc.). Dans ce cadre, il

peut arriver que les photos soient publiées par des tiers (par exemple dans le cas de partage sur les réseaux sociaux ou d'expositions de photographies). Le Client ne poursuivra pas les tiers en question. Le Client ne recevra pas de rémunération supplémentaire.

3.3 Si le Client ne souhaite pas que ses photos soient publiées, merci d'en faire la demande par écrit à la Photographe.

3.4 Les photos sont fournies sans filigrane (« watermark » comme logo etc.).

Article 4- Des responsabilités

4.1 Le Client est responsable d'être à l'heure pour la séance.

4.2. Pour un résultat optimal, il est important que le client écoute les conseils du photographe sur la préparation de la séance, qu'il choisisse des vêtements harmonieux pour tous les participants à la séance photo. Il est de la responsabilité du client d'avoir une apparence soignée et décente, à moins que la prise de vue n'implique le contraire.

4.3. Il est fortement recommandé aux Clients de créer une ambiance agréable pendant la séance photo, d'encourager et d'aider les autres membres de la famille et de réduire le degré de responsabilité et les attentes exagérées. La photographie, c'est d'abord et avant tout passer un bon moment avec des conséquences agréables sous la forme d'images.

4.4. En cas de dégradation du matériel de la Photographe par le Client, les frais de remise en état seront à la charge du Client. Il en va de même pour les frais de location engagés jusqu'à réception du matériel réparé, afin de ne pas compromettre les engagements à venir. Si le matériel n'est pas réparable, le Client sera facturé du prix du matériel neuf suivant les tarifs en cours.

4.5. Il est de la responsabilité à la Photographe d'arriver à l'heure à la séance et d'être équipée du matériel nécessaire pour mener à bien la séance.

4.6 Pendant la séance, la Photographe créera, dans la mesure du possible, une atmosphère détendue et amicale, permettant aux Clients de se détendre et de se sentir à l'aise devant l'appareil photo.

4.7 À la demande du client, la Photographe dirige ses actions, lui indique où et comment mieux se positionner. Elle donne également au Client la possibilité d'être naturel et de se comporter selon son caractère et ses habitudes afin de donner une image du Client aussi naturelle et authentique que possible.

4.8. La responsabilité du résultat des photos incombe à tous les participants, grâce aux actions coordonnées de la Photographe et du Client. Les deux parties sont amenées à interagir et à coopérer pour obtenir un résultat optimal.

Article 5 - Force majeure et Maladie

5.1 En cas de demande du Client de reporter sa séance en raison de maladie, d'urgence, de force majeure ou de toute autre cause échappant à son contrôle, l'acompte sera appliqué à une séance reportée, à condition que le préavis soit donné au moins 7 jours avant la séance prévue (ou un préavis raisonnable en cas d'urgence).

5.2 Les demandes de report par les Clients pour des raisons autres que celles énoncées à l'article 5.1 relèvent de la discrétion de la Photographe .

5.3 Le Client a le droit de reporter une séance une seul fois sans frais. Pour les reports additionnels, des frais supplémentaires de CHF 50 doivent être payés par le Client lors de demande de report.

5.4 La séance reportée doit avoir lieu dans les 4 semaines suivant la date de la séance initiale (ou sur une période plus longue convenue par écrit entre la Photographe et le Client) et est soumise à la disponibilité de la Photographe.

5.5 En cas de retard pour la Séance du Client de plus de 15 minutes, la durée de la séance peut être réduite par la Photographe.

Article 6 - Annulation

6.1 Si le Client annule cet accord en donnant moins de 24 heures de préavis avant la date de la séance photo ou s'il ne se présente pas à l'heure convenue, tous les paiements effectués à la Photographe seront perdus et cédés à la Photographe de manière inconditionnelle.

6.2 La Photographe se réserve le droit d'annuler une prestation photographique en cas de force majeure ou de maladie. Une annulation de la part de la Photographe ne pourra donner lieu au versement de dommages et intérêts à quelque titre que ce soit. L'acompte payé sera remboursé au Client.

6.3 La Photographe s'engage à faire son possible pour aider le Client à trouver un autre prestataire disponible pour réaliser la prestation ou à proposer une autre date au Client.

6.4 En cas de conditions atmosphériques rendant impossible la réalisation de la prestation, les obligations de la Photographe seront suspendues, sans mettre fin au contrat et sans que cela ne puisse engager sa responsabilité. L'acompte payé sera appliqué à une séance reportée.

Article 7 - Conditions applicables aux bons cadeaux

7.1 Bons sous forme de carte cadeau papier. L'acheteur reçoit une carte cadeau qui est expédiée en courrier A dans les 48h dès la réception du paiement. Pour être valable, la carte cadeau doit être signée par Irina Redanskaya.

7.2 Bons numériques. L'acheteur peut choisir de recevoir un joli bon cadeau au format PDF dans les 48h dès la réception du paiement (à la place de la carte cadeau papier). Il l'imprime lui-même. Pour être valable, le bon cadeau doit comporter un numéro unique.

7.3 Le Client doit informer la Photographe qu'il utilise un bon cadeau et son numéro de référence au moment de réserver la séance photo. Le bon cadeau doit être restitué à la Photographe au moment de la séance photo.

7.4 Le bon n'est pas remboursable.

7.5 Le bon est réputé utilisé par la première personne qui le revendique.

7.6 Le bon est valable 12 mois dès sa date d'émission (la séance doit avoir lieu durant ce délai).

7.7 Le bon doit être utilisé pour le type de séance prévu ; dans le cas contraire, un complément doit être payé.

7.8 Les bons cadeau affichant un montant en CHF peuvent être déduits du prix de n'importe quelle séance.

7.9 Les frais de déplacement ne sont pas toujours inclus dans le bon. Ils doivent être payés en sus par la personne qui utilise le bon cadeau (selon les forfaits).

Article 8 - Conditions particulières

8.1 Pour certaines séances plus complexes une annexe spéciale sera préparé séparément.